Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS
BULLETIN OFFICIEL | AMTSBLATT

Rubrique: Inscriptions au registre du commerce
Sous-rubrique: Mutation
Date de publication: SHAB, KABVS 09.02.2024
Numéro de publication: HR02-1005957900

Entité de publication
Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Association Valaisanne des Etablissements médico-sociaux AVALEMS/VWAP, Sion, nouveau AVALEMS

AVALEMS
Avenue de Tourbillon 19
1950 Sion

Jusqu'ici
Association Valaisanne des Etablissements médico-sociaux AVALEMS/VWAP
Translation(Vereinigung Walliser Alters-und Pflegeheime AVALEMS/VWAP)
Avenue de la Gare 29
1950 Sion

Association Valaisanne des Etablissements médico-sociaux AVALEMS/VWAP, à Sion, CHE-115.404.364, association (No. FOSC 140 du 21.07.2022, Publ. 1005526480). Modification des statuts: 28.11.2019. 19.12.2023. Nouveau nom: AVALEMS. Nouvelles traductions du nom: [Die Übersetzungen werden im Handelsregister gelöscht]. Nouvelle adresse: Avenue de Tourbillon 19, 1950 Sion. Autres adresses: [biffé: Case postale 91, 1951 Sion]. Nouveau but: Le but de l'association est de jouer un rôle prépondérant dans l'hébergement, l'accompagnement et la prestation de soins aux personnes âgées; de promouvoir les compétences internes et externes, afin de répondre aux besoins de prise en charges des résidants et de leurs proches; de défendre, dans la planification politique en faveur des personnes âgées, les intérêts des membres devant les instances politiques et administratives, les assureurs et les groupements partenaires; de sauvegarder et renforcer l'indépendance des institutions des membres ; de porter une responsabilité publique et de veiller à une bonne pratique professionnelle; d'établir une politique commune et coordonnée; de promouvoir la coordination cantonale et intercantonale en faveur d'une main-d'œuvre dotée de qualifications couvrant les besoins des institutions des membres; de rapporter aux membres des prestations qui répondent à la législation, aux statuts et aux standards de qualité; de garantir la pérennité de l'équilibre entre qualité et coût dans les institutions des membres. L'association ne poursuit aucun but lucratif. Nouvelles ressources: cotisations annuelles, produits des diverses manifestations, subventions de toute sorte, dons, donations et legs. [biffé: Ressources: Finances

d'adhésion des membres, cotisations des membres, contributions privées et publiques, dons, legs ou autres subventions].

Registre journalier no 575 du 06.02.2024

Précédente publication dans la FOSC: no 140, Date: 21.07.2022

Point de contact: Registre du commerce du Valais Central